

224C0656
FR0000060303-OP006-ES01

14 mai 2024

Dépôt d'un projet d'offre publique d'échange simplifiée visant les actions de la société.

COVIVIO HOTELS

(Euronext Paris)

Complément à D&I 224C0552 du 19 avril 2024

- 1- Le 14 mai 2024, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société COVIVIO HOTELS en réponse au projet d'offre publique d'échange simplifiée déposé, le 19 avril 2024, par BNP Paribas, agissant pour le compte de la société anonyme Covivio, a été déposé.

Ce projet de note en réponse qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet Abergel, représenté par M. Jean-Noël Munoz, mandaté le 5 mars 2024 par le conseil de surveillance de la société COVIVIO HOTELS (sur proposition d'un comité *ad hoc* comprenant une majorité de membres indépendants) en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-1 I, 1°, 2°, 4°, et III du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique d'échange simplifiée, et (ii) l'avis motivé du conseil de surveillance de la société COVIVIO HOTELS en date du 13 mai 2024, en application des dispositions de l'article 231-19, 4° du règlement général, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général.

- 2- Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52) sur les titres COVIVIO et COVIVIO HOTELS sont applicables.